

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine public

**OBJET :
FIBRE OPTIQUE
A TRES HAUT
DEBIT -
CONVENTIONS
AVEC LE
SYADEN**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPALX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 04.12.2018

AFFICHAGE EN DATE
DU : 04.12.2018

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 18 DEC. 2018

Séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2018,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD
Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,
BUSTOS Jean-Paul, LINOu Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL
Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme CHABERT Sabine,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOu Stéphane,
Mme CHOPIN Marie-Christine donne procuration à M. THOMAS Guy,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du programme « très
haut débit », le Syndicat Audois d'Energies (SYADEN) souhaite installer des
câbles de communications électroniques et des coffrets de distribution optique
sur des façades d'immeubles appartenant à la Commune.

Il précise que le SYADEN envisage d'installer ces équipements, après obtention
des autorisations administratives, sur les bâtiments suivants :

Adresse	Réf. Cad.
20 rue de la Baffe	AH 567
18 rue de l'Hôpital	AH 362
5 Square Victor Hugo	AH 689
25 rue Pasteur	AH 749
1 Grand Rue	AH 1600
78 avenue des Pyrénées	AK 180

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la signature des conventions d'autorisation avec le SYADEN annexées à la présente.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 6 décembre 2018,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les autorisations, au profit du SYADEN pour installer les équipements nécessaires au déploiement du réseau « très haut débit ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions sur les sites matérialisés sur les plans annexés à la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 décembre 2018.

Le Maire,



Patrick MAUGARD

